



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 2 AVRIL 2013

Date de la convocation

22 mars 2013

Date d'affichage de la convocation

22 mars 2013

Date d'affichage du C.R.

15 avril 2013

Nombre de conseillers

En exercice	22
Quorum :	12
Présents :	18
Procurations :	2
Votants :	20

Le mardi 2 avril 2013 à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur DELIVET, Maire, s'est réuni en séance publique, à la Mairie d'Argences, sous sa présidence.

Étaient présents : M. DELIVET, Maire, Mmes ISABEL, BUTEUX, MM. OLIVIER, RENOUF, MARTIN, CHOQUET avec pouvoir de M. OUIN, MM. BOULLIN, CAUVIN, COMBE, DELAMARRE, DUFOUR, Mmes LABORY, LECERF, M. LE MESLE, Mmes MAIGRET avec pouvoir de Mme DUPONT, NATIVELLE et TRIBOUILLARD.

Secrétaire de séance : M. Cédric BOULLIN

Absents excusés : Mmes ASSIRATI, DERETTE, DUPONT, M. OUIN.

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 18 février 2013, est adopté et n'appelle pas d'observation.

PREAMBULE : RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 20 MARS 2013

Monsieur le Maire rappelle que la Commission des Finances s'est réunie le 20 mars 2013.

Elle a pris acte du projet de Compte Administratif de 2012 qui présente le bilan comptable de l'année. Les résultats seront soumis au vote du Conseil municipal.

Dans un second temps, un projet de Budget Primitif 2013 a été élaboré. Les choix proposés par les différentes commissions communales ont été étudiés par la Commission des Finances. Elle a pris en compte également : les délibérations votées par le Conseil municipal au cours de l'année 2012, le Débat d'Orientations Budgétaires proposé au Conseil municipal le 18 février 2013 et les restes à réaliser au 31 décembre 2012, (c'est-à-dire les opérations votées antérieurement qui ont été commandées mais non réalisées ou non terminées à la fin de l'année 2012). Les investissements présentés ont été inscrits en fonction des possibilités financières qui se dégagent de l'exercice 2013. Les prévisions liées au fonctionnement de la commune (personnel, eau, gaz, écoles, assurances,...) sont basées sur des estimations analysées poste par poste.

Toutes les dotations n'étant pas connues à ce jour, certaines ont donc été évaluées. Celles-ci seront notifiées au fur et à mesure de l'exercice 2013.

Les bases des impôts ont été délivrées par les Services Fiscaux, celles-ci sont augmentées pour deux raisons : une réévaluation par les services de l'Etat (+1,80%) et par l'adjonction de nouveaux immeubles soumis à l'impôt. La Commission des Finances a examiné les taux qui seront proposés au Conseil municipal. Elle suggère de maintenir les taux de l'an dernier.

Le projet du Budget Primitif 2013 proposé et soumis au vote du Conseil municipal, a reçu l'avis favorable de la Commission des Finances. Monsieur le Trésorier de Troarn, consulté pendant l'élaboration de ces documents budgétaires, n'a pas formulé d'observations particulières.

DELIBERATION N° 9 - COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE D'ARGENCES - EXERCICE 2012

Monsieur le Maire présente le Compte Administratif relatant l'exécution du budget de l'exercice 2012 de la ville d'Argences qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER	TOTAL
Dépenses	3 702 562	2 677 711,64	néant	
Recettes	3 702 562	3 747 879,44	néant	
Excédent				1 070 167,80
INVESTISSEMENT				
Dépenses	1 383 501	667 357,23	631 139	
Recettes	1 383 501	712 828,51	110 892	
Excédent				45 471,28

Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur DUFOUR, assure la Présidence. Le Conseil municipal, considérant la bonne gestion du budget de 2012, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2012.

Monsieur le Maire, réinstallé dans ses fonctions, remercie l'Assemblée pour sa confiance et le travail réalisé pendant toute l'année.

DELIBERATION N° 10 - COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL - VILLE D'ARGENCES - EXERCICE 2012

Le Compte de Gestion, présenté pour l'exercice 2012 par M. BOUVET, Trésorier, étant en parfaite concordance avec le Compte Administratif, est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N°11 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'exercice 2012 de la façon suivante :

Restes à réaliser	
Dépenses	- 631 139
Recettes	+110 892
Excédent d'investissement	+ 45 471,28
	=====
Besoin de financement	+ 474 775,72
Excédent brut de fonctionnement	+ 1 070 167,80
Proposition d'affectation des résultats pour le BP 2013	
Au 1068 (réserves)	+ 474 775,72
Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	+ 595 392,08

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

DELIBERATION N° 12- BUDGET PRIMITIF 2013

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le Budget Primitif étudié préalablement par la Commission des Finances.

En investissement : continuité des programmes engagés.

La Commission a proposé pour 2013 les nouvelles opérations d'investissement suivantes :

- Bibliothèque - achat d'un complément de rayonnages et de livres.
- Cantine - construction d'une nouvelle cuisine scolaire.
- Communication - évolution du site internet et achat de matériel informatique.
- Ecole maternelle - pose de rideaux.
- Ecole primaire - travaux de baies vitrées, fenêtres de toit, achat d'un ordinateur, d'un panneau de basket et d'un vidéoprojecteur. Construction d'une clôture.
- Forum - travaux de mise en sécurité, pose d'un limiteur de bruit.
- Festivités - achat de tables, bancs pour l'Aposa.
- Gymnase - Chauffage du dojo et construction d'un deuxième gymnase.
- Mairie - Serveur informatique et logiciel élections, édification d'une plate-forme sur le toit (pigeons).
- Mobilier urbain - mâts porte-drapeaux, cache-conteneurs, bancs publics et stèle en mémoire des déportés.
- Panneaux de signalisation dans le bourg.
- Services Techniques - Achat d'un fourgon, deux bennes, un compresseur, un matériel de lavage à haute pression et une tronçonneuse.
- Tennis - construction d'un court.
- Voirie : création de trottoirs, placettes et éclairage public rue des Ecuyers, pose d'arroseur automatique dans le jardin public devant le presbytère et une tranche de trottoirs.
- Travaux en régie - création d'un bloc sanitaires au boulodrome, serre, installation de vidéo surveillance au stade, arrosage automatique dans le jardin public situé devant le presbytère, sanitaire au tennis, protection murale au dojo, construction d'une clôture à l'école primaire et ciblérie au gymnase.

En outre, parmi les travaux d'entretien budgétés en fonctionnement, des chantiers de rénovation peuvent être inscrits : réfection des toilettes du gymnase, reprise de carrelage à l'Hôtel de ville, pose des bordurettes dans le jardin public devant le presbytère et du fil d'eau rue Joffre, garde-corps devant les bâtiments administratifs, restauration de la statue de la Vierge rue de la Gare et de la tombe du Grognard, relevé de tombes...

Le Conseil municipal, après examen des propositions et avis favorable de la Commission des Finances, vote, à l'unanimité, le Budget Primitif 2013 (Monsieur MARTIN s'abstient sur le vote du chapitre 65).

- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement qui s'équilibre à : 3 523 948,00 €
- au niveau des chapitres pour la section d'investissement qui s'équilibre à : 3 846 056,00 € et par opération en ce qui concerne les programmes d'équipement.

TRAVAUX EN REGIE

Il décide les travaux en régie suivants :

- | | |
|--|-------------|
| 1) Construction d'un bloc sanitaires au boulodrome : | 10 300,00 € |
| 2) Protection murale au dojo : | 2 800,00 € |
| 3) Construction d'une serre : | 6 000,00 € |
| 4) Sanitaires au tennis | 5 600,00 € |

5) Construction d'une clôture à l'école primaire	1 280.00 €
6) Arroseur jardin public devant le presbytère	2 000.00 €
7) Vidéo surveillance au stade	2 900.00 €
8) Cibles	3 500.00 €
	=====
TOTAL BP 2013	34 380.00 €

DELIBERATION N° 13 - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Le Conseil municipal, après avis favorable de la Commission des Finances, décide de voter les taux d'imposition qui sont indiqués ci-dessous pour l'exercice 2013.

CONTRIBUTIONS	TAUX APPLIQUES	BASES NOTIFIEES	PRODUIT ATTENDU
Taxe d'habitation	21,99 %	2 622 000	576 578
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21,32 %	2 143 000	456 888
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,16 %	65.500	23 685
Contribution foncière des entreprises	17,08 %	821 700	140 346
TOTAL			1 197 497

Après débat, le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

DELIBERATION N°14 : COMPTE ADMINISTRATIF 2012 ET COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT DU BISSONNET.

Monsieur le Maire présente le compte administratif du lotissement du Bissonnet qui s'établit de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 26 549.80 €
 RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 26 549.80 €

Le maire s'étant retiré, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2012.

Le compte de gestion du Trésorier étant en parfaite conformité avec le Compte administratif est approuvé par le Conseil municipal.

DELIBERATION N°15 - CONTRAT D'ASSOCIATION ET FRAIS DE SCOLARITE 2013

Le Conseil municipal, vu le prix de revient de la scolarité des enfants, fixe les participations scolaires au titre des frais de fonctionnement à **633,39 €** pour un enfant de **primaire** et à **1.014,80 €** pour un enfant de **maternelle**. La participation versée à l'Ecole Sainte-Marie (31 enfants d'ARGENCES inscrits en maternelle et 44 enfants d'ARGENCES inscrits en primaire), conformément au contrat d'association, est fixée à 59 327,96 € pour les enfants d'Argences.

Le Conseil municipal décide, de verser cette subvention de **59 327.96 €** à l'école Sainte-Marie. (Monsieur MARTIN s'abstient).

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de 2013 à l'article 6558.

DELIBERATION N°16 : NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DU COINSEIL COMMUNAUTAIRE – MANDAT 2014-2020.

Monsieur DELIVET présente au Conseil municipal le projet de délibérations suivant :

Vu l'article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 février 2013 sur la proposition de répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes Val ès dunes,

Vu la population municipale des 17 communes de Val ès dunes au 1^{er} janvier 2013,

Vu l'avis convergent du Bureau de la Communauté de Communes Val ès dunes et du Conseil des Maires,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- accepte le nombre et la répartition des sièges au sein de la Communauté de Communes Val ès dunes sur les bases suivantes :

Communes	Population municipale	Proposition de répartition
Airan	686	2
Argences	3 544	9
Bellengreville	1 596	4
Billy	331	1
Cagny	1 414	4
Canteloup	196	1
Cesny-aux-Vignes	364	1
Chicheboville	512	1
Cléville	351	1
Conteville	103	1
Fierville-Bray	492	1
Frénoeuville	1 681	4
Moult	1 848	4
Ouézy	243	1
Poussy-la-Campagne	94	1
Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger	206	1
Vimont	749	2
Total	14 410	39

DELIBERATION N°17 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION LES CAPUCINES D'ARGENCES POUR LA MANIFESTATION DE TWIRLING BATON A BEAUNE DU 19 AU 22 AVRIL 2013

L'Association les Capucines d'Argences sollicite une subvention exceptionnelle pour participer à la manifestation fédérale de Twirling bâton organisée à BEAUNE du 19 au 22 avril 2013.

Après débat, le Conseil municipal décide d'accorder 300 € à cette association. Les crédits correspondants sont inscrits au budget à l'article 6574 fonction 025.

DELIBERATION N°18 – PRIX FORUM DES ARTISTES 2013.

L'association « CLIN D'ŒIL », en vue de doter la catégorie « Prix de la Ville d'Argences » lors du concours photos du 20 et 21 avril 2013 à l'occasion du Forum des Artistes, sollicite, comme chaque année, des prix :

Rappel : le Conseil municipal avait accordé l'année dernière :

- au 1^{er} prix : 50 € et une coupe,
- au 2^{ème} prix : 40 €,
- au 3^{ème} prix : 30 €.

Le Conseil municipal après délibération décide à l'unanimité de reconduire les mêmes dotations.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2012 à l'article 6714, fonction 024.

DELIBERATION N°19: Droit de préemption sur la vente de l'ensemble des terrains compris dans le lotissement « L'OREE D'ARGENCES »

Monsieur le Maire propose le projet de délibération suivant :

Objet de la délibération : Renonciation par la Commune à son droit de préemption sur la vente de l'ensemble des terrains compris dans le lotissement « L'OREE D'ARGENCES » conformément à l'article L 211-1 alinéa 4 du Code de l'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté municipal délivré le 29 novembre 2011, a été accordé un permis d'aménager au profit de la SAS FRANCELOT autorisant la création d'un lotissement à usage d'habitation de 79 lots, sur un terrain situé à ARGENCES (Calvados), Chemin de Vimont.

Le Conseil municipal décide que la commune ne fera pas application de son droit de préemption urbain sur la vente de l'ensemble des terrains compris dans le lotissement « L'OREE D'ARGENCES », et ce conformément à l'article L 211-1 alinéa 4 du Code de l'urbanisme).

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES.

Rapport d'activités 2012 de la société Solicendre :

Monsieur le Maire passe la parole à Monsieur Jean-Pierre OLIVIER adjoint au Maire chargé des questions environnementales qui rend compte du rapport d'activités 2012 de la société Solicendre.

Aménagement du carrefour de la RD 37 et de la RD 80 :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil général va aménager le carrefour de la RD 37 et la RD 80 afin d'en améliorer la sécurité. Un volet paysager sera également réalisé. Une réunion de travail aura lieu mercredi 3 avril 2013 en mairie avec les représentants du Département.

Information sur la vente de logements sociaux (Partélios) :

Madame BUTEUX adjoint au Maire chargée du logement informe que des habitations sociales de la société d'HLM Partélios sont proposées à la vente. Une réunion d'information aura lieu au forum

d'Argences avec des locataires de ce bailleur social mardi 16 avril 2013 sur invitation de la société d'HLM Partélios.

Information projection natura 2000 :

Monsieur OLIVIER informe le Conseil municipal qu'une séance de projection cinématographique proposée par NATURA 2000 sera proposée à la salle polyvalente de CHICHEBOVILLE le 16 avril 2013.

Voyage des anciens 2013 :

Monsieur RENOUF, adjoint au Maire chargé des festivités informe le Conseil municipal que le voyage des Anciens se déroulera le samedi 1^{er} juin 2013 à Elbeuf avec une visite de Rouen et un déjeuner spectacle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 15.

Le présent compte rendu contient 11 délibérations numérotées de 9 à 19.

NOMS et Prénoms des élus ayant participé au vote	POUVOIRS A	SIGNATURES
ASSIRATI Lydie		absente
BOULLIN Cédric		
BUTEUX Martine		
CAUVIN Claude		
CHOQUET Amand		
COMBE Michel		
DELAMARRE Guy		
DELIVET Dominique		
DERETTE Fabienne		absente
DUFOUR Bernard		

DUPONT Sandrine	Pouvoir à Mme MAIGRET	
ISABEL Marie Françoise		
LABORY Evelyne		
LECERF Anne-Marie		
LE MESLE Michel		
MAIGRET Lydie		
MARTIN Richard		
NATIVELE Jocelyne		
OLIVIER Jean-Pierre		
OUIN Jacques-Yves	Pouvoir à M. CHOQUET	
RENOUF Patrice		
TRIBOUILLARD Brigitte		

Cédric BOULLIN
Secrétaire de séance

Dominique DELIVET,
Maire